

CONSEIL NATIONAL DE PROTECTION DE LA NATURE

Groupe de Travail Flore-Fonge-Habitats et Conservatoires botaniques nationaux

Avis du groupe de travail « Flore, Fonge, Habitats & CBN » du CNPN sur le deuxième PNA Messicoles « Espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers »

Dossier examiné par le GT Flore-Fonge-Habitats-CBN le vendredi 20 avril 2023

Saisine du GT Flore-CBN

Le MTECT (bureau ET3 - Chasse, Faune et Flore sauvage) a demandé au GT Flore-Fonge-Habitats-CBN (GT FFH-CBN) du CNPN de se prononcer sur le projet du deuxième PNA Messicoles « Espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers ».

Le présent avis synthétise les différentes observations et contributions des membres du GT FFH-CBN du CNPN.

Documents examinés

- Diaporama « Agir pour les plantes messicoles - Le Plan National d'Action » - CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées
- PNA Messicoles « Espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers » - Version provisoire du 23 mars 2023 – CBN Pyrénées et de Midi-Pyrénées
- PNA Messicoles « Espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers » - Version provisoire du 25 juillet 2023 – CBN Pyrénées et de Midi-Pyrénées et ses 7 annexes :
 - Annexe 1 - Catalogue des plantes messicoles de France métropolitaine,
 - Annexe 2 - Rattachement phytosociologiques des taxons cibles du PNA.
 - Annexe 3 - Répartition en France des plantes messicoles de la liste nationale et statuts en listes rouges nationale et régionales.
 - Annexe 4 - Communes à enjeu national majeur pour la conservation des plantes messicoles.
 - Annexe 5 - Taxons messicoles inscrits sur des listes de protection nationale et régionales.
 - Annexe 6 - Expertise de recherche mobilisable en Europe (hors France, 2022).
 - Annexe 7 - Organismes représentés dans les groupes de travail pour la co-construction du PNA et dans le comité de suivi de la rédaction.

Contexte

Le premier PNA en faveur des plantes messicoles s'est déroulé de 2012 à 2019, animé par le *Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées* (CBN-PMP), mandaté par le *Réseau des Conservatoires botaniques nationaux*, et coordonné par la *Direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires*. Le bilan technique et financier du PNA, approuvé à l'unanimité par le groupe de travail Flore-Fonge-Habitats-CBN et par la commission Espèces et communautés biologiques du Conseil national de la protection de la nature, avait été diffusé en janvier 2021. Son application se poursuit durant la phase de préparation du nouveau PNA.

La préparation de ce deuxième PNA s'est appuyée sur une longue phase de construction coordonnée, avec des ateliers thématiques qui ont réuni 108 participants issus d'horizons divers : *agriculture, protection de la nature, recherche, enseignement agricole, éducation à l'environnement, collectivités territoriales, DREAL*. Des consultations au sein de réseaux ont été conduites pour compléter les échanges : *PNR, Conservatoires d'espaces naturels, Fédérations de chasseurs, Centre permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE)*.

La mobilisation d'acteurs divers autour de la préservation des plantes messicoles s'est élargie durant la mise en œuvre du premier PNA. Le rôle de la biodiversité associée aux cultures constitue une priorité de transition agroécologique dans le contexte actuel de changement climatique.

Présentation du projet de PNA « Espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers »

Le projet de ce deuxième PNA Messicoles s'articule autour de 5 axes de travail :

1. Mettre en place un dispositif de surveillance ;
2. Conserver les espèces et communautés menacées ;
3. Mobiliser les acteurs du monde agricole et accompagner des actions et mesures de gestion et de renforcement ;
4. Promouvoir et valoriser ;
5. Coordonner et animer le PNA

Analyse et recommandations du GT FFH-CBN

Situé au carrefour des politiques nationales et européennes en matière de préservation de la biodiversité, d'agro-écologie, de restauration de la nature et de préservation des sols, le PNA Messicoles, à l'instar du Plan Pollinisateurs, est d'une importance déterminante pour la protection de la nature et la résilience des milieux agricoles.

Aussi et au regard du sujet traité par ce PNA, les plantes messicoles, le GT FFH-CBN souligne la nécessité d'une implication renforcée du Ministère en charge de l'agriculture dans ce projet. Il souhaite notamment que soient mieux précisés dans ce document de présentation du nouveau plan, le rôle tenu par ce ministère tant dans la mise en œuvre du PNA1 que dans l'élaboration du PNA2, ainsi que sa participation potentielle et attendue dans la mise en application et dans les moyens apportés pour soutenir cette seconde phase.

Par ailleurs, il recommande que soient précisés les points suivants :

- La liste des taxons, objet du PNA,
- Le périmètre du PNA (cultures concernées),
- La description des habitats et en particulier l'approche des végétations commensales associées aux cultures,
- L'ambition agro écologique permettant de bien identifier et souligner l'importance des pratiques favorables et de développer une approche adaptée du fonctionnement par rapport à la rotation de l'agrosystème,
- Les liens avec les autres PNA, notamment le Plan pollinisateurs,
- L'approche culturelle et notamment les moyens de valoriser les actions conduites à l'échelle de l'exploitation agricole et la pleine prise en considération des risques liés à la disparition des activités agricoles,
- L'approche réglementaire, en particulier la limite de la protection et clause des fonds ruraux : précisions nécessaires sur les modalités des régimes d'exonération (notant le projet de circulaire du ministère sur le sujet, entrepris en 2012, mais non abouti à ce jour).
- La dimension recherche déjà présente mais pouvant être renforcée relativement à l'identification de nouvelles lignes de recherche à encourager et soutenir, et aux enjeux des banques de graines (dans le sol et ex-situ)

Enfin, le GT FFH-CBN souligne l'attention particulière à porter à la définition d'indicateurs de résultats de chacune des actions, permettant un meilleur suivi des actions et l'évaluation de leur succès.

Avis du GT Flore-Fonge-Habitats-CBN :

Sur la base des recommandations formulées par le GT FFH-CBN, le CBN PMP a proposé, en date du 25 juillet 2023, une version amendée du deuxième PNA Messicoles, complétée de sept annexes. Après analyse, le GT FFH-CBN considère que la nouvelle version du projet de PNA « Espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers » a intégré les remarques formulées et qu'elle satisfait donc à ses attentes.

Aussi, et tout en souhaitant que le *Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire*, en synergie avec le *Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires*, pérennise et renforce l'engagement de l'Etat et garantisse les moyens nécessaires aux actions portées par les partenaires de ce deuxième PNA Messicoles animé par le CBN-PMP, **le GT FFH-CBN émet un avis favorable.**

Le Président du GT Flore-Fonge-Habitats-CBN du CNPN



Bruno BORDENAVE

Au vu du dossier, la Commission ECB du CNPN approuve l'avis du GTFFH-CBN en insistant toutefois sur deux points qui demandent encore à être détaillés :

- Le périmètre du PNA (cultures concernées), qui inclut désormais les vergers et les vignes, deux cultures parmi les plus exposées aux produits phytosanitaires (fongicides, herbicides et parfois insecticides). La pertinence de ce PNA réside ainsi uniquement dans les secteurs non concernés par ces traitements afin de favoriser la conservation des messicoles et des espèces associées (pollinisateurs, insectivores, granivores...),
- Les liens avec les autres PNA, notamment les espèces insectivores (chiroptères, pies grièches...) mais surtout le Plan pollinisateurs, en favorisant les secteurs non concernés par les produits phytosanitaires mais aussi en incluant les messicoles dans les programmes de refleurissement et de revégétalisation.

Le Président de la Commission ECB du CNPN



Nyls de PRACONTAL